

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici déjà réunis en instance un 6 janvier à peine 3 jours après la rentrée scolaire suite aux congés de fin d'année.

Lors du Comité Technique de novembre dernier, vous avez souhaité maintenir ce Comité Technique.

Nous nous en étions émus à différentes reprises en évoquant les possibles difficultés qui seraient les vôtres à pouvoir respecter les délais de remise des documents. Même le service des relations sociales avait balayé cet argument.

Nous avons alors vite compris qu'au final, ce sont les organisations syndicales qui allaient devoir s'adapter et assumer la durée des congés de fin d'année dans cette planification extrêmement audacieuse. En effet, comme les agendas de réunions proposées par le service des relations sociales ne sont pas connus par les Directions ou Service souhaitant présenter leurs dossiers à l'ordre du jour du Comité Technique, il a fallu décaler, reporter, déprogrammer, à tout va. Tout cela pour recevoir certains des dossiers deux jours avant la tenue de cette instance.

Alors, vous pourrez comprendre que nous n'avons pas trouvé le temps, ni pris le temps, de répondre aux messages nous souhaitant les meilleurs vœux pour une année encore riche en dialogue social...

D'un côté, nous pourrions avoir une vision optimiste de la situation. Nous voilà encore une fois tombé tellement bas dans la qualité du dialogue social que la nouvelle année ne peut que nous réserver des surprises positives sur le respect des règles dans ce domaine. Nous aurions les documents assez tôt pour préparer les réunions de façon constructive et posée, nous aurions le temps de rencontrer les agents et entendre leurs doléances et ainsi améliorer les choses de façon constructive, nous rencontrerions des agents sentir la reconnaissance dont ils manquent cruellement aujourd'hui.

D'un autre côté, nous pourrions avoir une vision plutôt pessimiste car vous nous avez tellement habitués à faire toujours moins bien d'une fois sur l'autre. Par exemple avec des réponses à des courriers syndicaux ne répondant qu'à une partie congrue des questions, ou en modifiant les règles de retenue sur salaires des agents grévistes sans préavis ni échanges, ou en essayant de torpiller des intersyndicales en insinuant des « vérités » sur les intentions des autres organisations syndicales, ...

Alors nous allons faire simple et sobre. Nous vous souhaitons une bonne année 2022, que nous puissions être respectueux les uns envers les autres, courtois aussi en rendant, par exemple, un bonjour même si nous ne partageons pas les mêmes combats ou idéologies, que nous soyons les acteurs de la démocratie syndicale au sein de nos collectivités et porteurs de la parole des agent-e-s sans la compromettre.

Pour revenir à l'ordre du jour de ce Comité Technique, en visio en raison du Variant Omicron, nous voulons souligner :

- DPAP :
 - o Nous sommes réellement surpris par le fait de ne pas avoir, sur 4 dossiers OTT pour les 4 services présentés, de cohérences entre les modalités proposées.

- o Pourquoi avoir maintenu le passage aujourd'hui du point relatif au Service Evènement de Vie dont la mise en application est reportée au 1^{er} Mai 2022 ?
- o Pourquoi, sur la répartition des 3,5 jours de congés « restitués » au titre des 1 607 heures, la demi-journée fléchée dans le supplément LRH de juin 2021 pour association, bénévolat et mécénat de compétences est pour du travail « opérationnel ordinaire » dans les rapports proposés ?
- o Nous sommes totalement opposés à ce que les RTT dits au réel puissent être posés sur un compte épargne temps,
- o Où se trouve la prise en compte de la pénibilité qui doit faire partie des principales évolutions à intégrer dans les OTT (voir propos introductifs du rapport DMA – restauration durable),

Nous vous remercions pour votre attention et, encore une fois, Bonne Année 2022.